



Législature 2024-2028 – Année administrative 2024

**Convocation à la séance de constitution du Conseil général
de la Ville de Neuchâtel**

Lundi 1^{er} juillet 2024 à 18h30 - Séance n° 1

Hôtel de Ville – Salle du Conseil général

Ordre du jour

Lecture des arrêtés de validation des élections communales

Ouverture de la séance par la doyenne d'âge

Constitution du Bureau provisoire

(Séance présidée par la doyenne d'âge, les trois plus jeunes membres remplissant provisoirement les fonctions de secrétaire et de questeur-e-s, conformément à l'art. 21 du règlement général, du 7 juin 2021)

Présidente :	Nicole Galland
Secrétaire :	Kim Biloni
Questeur :	Nolan Bongiovanni
Questeur:	Bastien Tenky

Assermentations

(selon art. 22 et 87 du règlement général, du 7 juin 2021)

- **Assermentation des membres et des suppléant-e-s du Conseil général**
 - **Assermentation des membres du Conseil communal**
-

Nominations du Bureau

(selon art. 27 du règlement général, du 7 juin 2021)

24-101 Nomination du Bureau du Conseil général - 7 membres

Mise en place du Bureau constitué.



Rapport du Conseil communal

24-010 Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la modification du règlement général de la Ville de Neuchâtel, du 7 juin 2021

Nominations des commissions

(selon art. 133 ss du règlement général, du 7 juin 2021)

- 24-102 Nomination de la Commission financière - 15 membres**
 - 24-103 Nomination de la Commission des naturalisations et des agrégations - 7 membres**
 - 24-104 Nomination de la Commission des assemblées citoyennes et des quartiers - 9 membres**
 - 24-105 Nomination de la Commission du développement durable, de la mobilité et de la sécurité - 9 membres**
 - 24-106 Nomination de la Commission du développement territorial, des infrastructures et des bâtiments – 9 membres**
 - 24-107 Nomination de la Commission de l'économie, des affaires sociales et de la population - 9 membres**
 - 24-108 Nomination de la Commission de la famille, de la formation, de la santé et des sports - 9 membres**
 - 24-109 Nomination de la Commission de la culture, de la cohésion sociale, de l'intégration et des ressources humaines – 9 membres**
-

Commission(s) thématique(s) ou temporaire(s)

(Selon art. 136 al. 5 du règlement général)

- 24-110 Commission thématique PAL :**
 - 1. Décision de renouvellement**
 - 2. En cas d'accord, nomination de la Commission thématique PAL – 7 membres**
-

Nominations dans les syndicats et autres institutions

(selon art. 133 du règlement général, du 7 juin 2021)

- 24-111 Nomination au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal des Patinoires du Littoral – 4 personnes**
 - 24-112 Nomination au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel – 6 personnes**
 - 24-113 Nomination au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal de l'Anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois – 2 personnes**
 - 24-114 Nomination au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal de l'Ecole obligatoire de la région de Neuchâtel éorén – 10 personnes + 2 suppléant-e-s**
 - 24-115 Nomination au Conseil de fondation de la Fondation « L'enfant c'est la vie » - 1 personne par groupe politique**
 - 24-116 Nomination au Conseil régional du Syndicat régional de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois (SSCL) – 1 personne**
 - 24-117 Nomination au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal de la Step de la Saunerie à Colombier – 3 personnes**
-

Neuchâtel, le 10 juin 2024

Le Conseil communal

Distribution pour convocation : aux membres du Conseil général
aux suppléant-e-s du Conseil général